

UE : « À ce rythme, nous n'atteindrons pas les 3 % du PIB en R&D en 2030 » (P. Gentiloni, Commissaire)

News Tank Éducation & Recherche -
Bruxelles - Actualité n°319020 - Publié le 21/03/2024 à 12:17

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 22/03/2024 à 08:47



Paolo Gentiloni, commissaire européen à l'économie - © European Commission



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Depuis l'an 2000, l'investissement dans la recherche et le développement est passé de 1,8 % à 2,2 % du PIB. C'est un progrès, mais pas assez rapide. À ce rythme, nous n'atteindrons pas notre objectif de 3 % du PIB d'ici 2030 », déclare Paolo Gentiloni, commissaire européen à l'économie, lors de l'ouverture des R&I Days à Bruxelles le 20/03/2024.

Selon [Marc Lemaître](#), directeur général de la DGRI de la Commission, « il est largement reconnu que la R&D est un moteur essentiel de la croissance de la productivité, de la compétitivité, et aussi de la sécurisation des technologies et des connaissances qui peuvent rendre notre économie durable et nos sociétés plus inclusives.

Il y a un large consensus selon lequel nous devons absolument atteindre un taux d'investissement de 3 % du PIB dans la R&D, et ce dès que possible, afin de sécuriser l'avenir de l'Europe. »

Toutefois, « lorsque nous comparons notre performance à celle de nos pairs, l'Europe investit clairement moins que les États-Unis. L'investissement dans la R&D y représente 3,5 % du PIB, 3,4 % au Japon, 4,8 % en Corée du Sud. Dans ce classement, nous avons également été récemment dépassés par la Chine, qui a presque triplé ses dépenses depuis l'an 2000. Et nous voyons les effets : la part de l'UE (Union européenne) sur le marché mondial des technologies

de l'information, par exemple, est passée de 22 % en 2013 à 11 % en 2022 », déclare Paolo Gentiloni.

« Atteindre l'objectif de 3 % de dépenses aurait nécessité un investissement supplémentaire de 106 Md€ en 2021, soit plus que ce que notre budget sur sept ans alloue au programme Horizon Europe. Et cela ne nous placerait toujours pas en tête du peloton mondial », ajoute-t-il.

« Accélérer le rythme de l'innovation »

« Dans le contexte de croissance plus faible et de tensions géopolitiques croissantes, il y a des inquiétudes selon lesquelles l'Europe pourrait continuer à perdre du terrain face aux autres acteurs mondiaux. Notre compétitivité, ou plus largement ce que nous appelons la compétitivité durable, repose sur de nombreux facteurs, mais la R&I en est bien sûr un domaine clé. Et c'est là que l'Europe doit certainement être plus forte pour faire mieux », indique le commissaire à l'économie.

« Nous, l'UE, sommes considérés comme le meilleur régulateur du monde. Nous devons également devenir progressivement le meilleur innovateur du monde. »

« Il faut accélérer le rythme de l'innovation, surtout dans les secteurs qui façonnent l'économie et la société de l'avenir. Pensez aux technologies propres, à la biotechnologie, à l'intelligence artificielle. Ce sont autant de domaines à fort potentiel de croissance où l'Europe peut et doit être un leader, et non un suiveur. »

« Si nous voulons accroître notre compétitivité, nous devons clairement commencer par orienter davantage de ressources vers la R&I. »

Des « solutions européennes » à envisager

« L'Europe doit intensifier massivement ses efforts dans ce domaine. Ce n'est pas quelque chose que les États membres seuls peuvent aborder ; si nous le laissons uniquement aux États membres individuels, cela pourrait même accroître les divergences au sein de l'UE. »

Selon Paolo Gentiloni, « nous avons donc besoin de solutions européennes. Nous pourrions envisager, par exemple, un instrument de recherche et d'innovation de type Next Generation EU (European Union) [un programme de relance économique de la Commission européenne destiné à aider les États membres de l'UE à se remettre de la pandémie de Covid-19]. Une autre option à explorer est un crédit d'impôt sectoriel ciblé géré au niveau de l'UE ».

Augmenter l'investissement privé

« Nous avons également besoin de solutions européennes pour augmenter l'investissement privé dans l'innovation.

En 2021, l'UE comptait 69 licornes [start-up valorisées à plus d'1 Md\$], contre 169 en Chine et 470 aux États-Unis. La raison n'est pas le manque de talent, mais le manque de marchés financiers en profondeur et intégrés.

En conséquence, bon nombre de nos start-up les plus prometteuses se tournent vers les États-Unis pour trouver du capital-risque ou être cotées en bourse là-bas. »

« Une véritable union des marchés de capitaux »

« Nous devons avoir un marché des capitaux plus fort en Europe, car il est trop faible par rapport à nos potentialités.

De plus, nous devons surmonter la résistance nationale, car de manière compréhensible, les pays sont tous attachés à leur propre tradition. Ils ne veulent pas partager la supervision. Ils ne veulent pas partager de nouvelles formes d'union des marchés de capitaux. »

« Les progrès dans le développement d'une véritable union des marchés de capitaux n'ont pas été assez rapides, pour être diplomate. J'espère que, dans le prochain cycle politique du Parlement européen et de la Commission européenne, nous accélérerons ce processus. »

Construire un écosystème favorable à l'innovation

Le commissaire souligne un autre point d'importance pour lui : la construction d'un écosystème favorable à l'innovation.

« C'est une tâche qui nécessite des réformes pour renforcer notre système d'éducation, attirer les meilleurs talents, réduire les charges administratives, créer les bonnes conditions commerciales. »

« Ne pas nous reposer sur nos lauriers » (Marc Lemaître)

« Le programme-cadre pour la recherche et l'innovation a été la pierre angulaire des efforts déployés par l'Europe pour encourager la collaboration en matière de recherche et d'innovation, en offrant des possibilités aux chercheurs et aux innovateurs en Europe et, plus largement, dans le monde entier. Cela a donné lieu à des réalisations remarquables », déclare Marc Lemaître lors de son discours introductif.

« En quelques années seulement, le Conseil européen de l'innovation (EIC) s'est imposé comme le plus grand bailleur de fonds européen pour les innovateurs dans le domaine des deep tech. Aujourd'hui, alors que nous nous tournons vers l'avenir, il est impératif de ne pas nous reposer sur nos lauriers, mais plutôt de viser encore plus haut.

L'une de mes devises préférées pour l'Europe est "Plus forts ensemble". Continuons à unir nos forces grâce à un programme-cadre fort et efficace pour rendre l'Europe compétitive, verte et juste. »



Marc Lemaître

Directeur général à la direction générale de la recherche et de l'innovation @ Commission européenne

Parcours

Depuis février 2023

[Commission européenne](#)

Directeur général à la direction générale de la recherche et de l'innovation

2016 - 2023

[Commission européenne](#)

Directeur général de la direction générale de la politique régionale et urbaine (DG Regio)

2013 - 2016

Office de gestion et de liquidation des droits individuels

Directeur

2010 - 2013

[Commission européenne](#)

Chef de cabinet du commissaire au budget et à la programmation financière Janusz Lewandowski

2009 - 2010

[Commission européenne](#)

Chef de cabinet de Pawel Samecki, commissaire européen à la politique régionale

2007 - 2009

[Commission européenne](#)

Chef de cabinet de Danuta Hübner, commissaire européenne à la politique régionale

2006 - 2007

Ministère luxembourgeois des affaires étrangères

Directeur adjoint de la coopération au développement

1997 - 2006

Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'UE

Plusieurs fonctions dont chargé des négociations sur le budget à long terme de l'UE 2007-2013.



Commission européenne

La Commission européenne est, avec le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen, l'une des principales institutions de l'Union européenne.

Catégorie : État / Agences d'État

Adresse du siège

Rue de la Loi / Wetstraat 170
B-1049 Bruxelles Belgique

Général

Date de création	1957 (instituée par le Traité de Rome, articles 155 à 163)
Statut	Institution de l'Union européenne
Implantations, dont siège	Bruxelles (siège)
Membres	Un commissaire par État membre, soit 27 commissaires.
Présidence	Présidente : Ursula Von der Leyen (depuis le 01/12/2019)
Direction	Directeur général recherche et innovation : Marc Lemaître (depuis le 16/02/2023) Directrice générale de la DGEAC : Pia Ahrenkilde Hansen (depuis juillet 2023)